

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet SYSTME DE POSITIONNEMENT	
Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-132295/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 31184-132295	Date 2013-11-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-883-63768	
File No. - N° de dossier pv883.31184-132295	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-12-04	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Saunders, Lynda	Buyer Id - Id de l'acheteur pv883
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6851 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 vise à modifier la demande de propositions (DP) et à répondre à toutes les questions relatives à celle-ci reçues jusqu'à ce jour.

A. MODIFICATION À LA DP

Remplacer l'**ANNEXE A SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES** en entier par l'**ANNEXE A SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES (révisée le 6 novembre 2013)** ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Quelle serait la charge sur chacun des empilements?

R1. Voir "**Modification à la DP**" ci-dessus.

Q2. Quels seront le centre de gravité et les dimensions, de même que le profil de mouvement?

R2. La charge de l'empilement n° 1 sera située au centre du module de rotation. La charge de l'empilement n° 2 sera centrée mais comprendra un bras de sonde dont la longueur reste à déterminer.

Q3. Que veut-on inspecter avec ce système?

R3. Des tranches de silicium dotées d'appareils optiques.

Q4. Comment propose-t-on d'effectuer les inspections de l'appareil?

R4. Chaque appareil est inspecté par le dessus à l'aide d'un réseau de fibres.

Q5. Prévoit-on utiliser des dispositifs optiques?

R5. Des réseaux de fibres et une caméra d'alignement seront utilisés (lesquels ne font pas partie de la présente DP).

Q6. Quelles sont les dimensions de chaque charge?

R6. Les dimensions de chaque charge doivent être déterminées, toutefois aucune portion importante d'une des charges sera en porte-à-faux à l'extérieur de l'emprise de l'empilement.

-
- Q7. Pour l'empilement n° 1, j'aurais besoin de précisions pour le point 1.1a.**
- a. Comment le module de rotation est-il monté?
 - b. Sera-t-il parallèle ou perpendiculaire au module Z?
- R7.**
- a. De sorte qu'il pivote autour de l'axe Z
 - b. Doit être monté de sorte qu'il pivote autour de l'axe Z (p. ex.: le module de rotation est à l'horizontale).
- Q8. Où les empilements sont-ils montés sur le socle, l'un par rapport à l'autre?**
- R8.** L'empilement n° 1 sera monté au centre du socle. L'empilement n° 2 sera monté sur le côté droit de la base à une distance suffisante des deux empilements pour éviter une collision.
- Q9. Quel est le profil de mouvement?**
- a. C'est-à-dire, combien de temps faut-il pour effectuer les mouvements?
- R9.** Voir "**Modification à la DP**" ci-dessus.

ANNEXE A
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES
(révisée le 6 novembre 2013)

Systeme de positionnement

Les soumissionnaires DOIVENT assurer la correspondance de chaque caractéristique technique avec leurs propres documents techniques, diagrammes, données, etc. pour confirmer leur conformité aux exigences obligatoires. Tout manquement à cet égard pourrait être considéré comme un non-respect de ces exigences.

La Division du génie du Conseil national de recherches du Canada est à la recherche d'un système de positionnement (SP) pouvant servir de système d'inspection de tranches (plaquettes).

EXIGENCES OBLIGATOIRES

1.0 Systeme de positionnement (SP)

- 1.1 Le PS doit disposer de deux (2) empilements de platines de mouvement
 - a) Le premier empilement doit comprendre des platines de mouvement, y compris des platines de mouvement X, Y et Z ainsi qu'une platine de rotation qui permet un pivot complet autour de l'axe Z.
 - b) Le second empilement doit comprendre des platines de mouvement X et Y (plan horizontal). Le SP doit avoir les deux empilements montés sur un socle de fixation de planéité élevée.
- 1.2 Le système doit être muni de contrôleurs de mouvement et de blocs d'alimentation pour toutes les platines.
- 1.3 Les contrôleurs de mouvement et les blocs d'alimentation doivent être présentés dans un boîtier d'assemblage de 48 cm (19 po).
- 1.4 Les pilotes LabView doivent être fournis pour tous les contrôleurs de mouvement.

2.0 Exigences du socle de fixation

- 2.1 Les dimensions sont 650 mm x 350 mm (épaisseur non critique).
- 2.2 La planéité de la surface doit être de 10 µm ou mieux.

3.0 Exigences pour les platines de mouvement

3.1 Platine de positionnement n° 1

3.1.1 Platines X et Y

- a) Déplacement : 100 mm ou mieux.
- b) Résolution : Incrément doit être de 10 nm ou moins
- c) Précision : 500 nm ou mieux
- d) Orthogonalité de la platine X par rapport à la platine Y doit être d'un angle ne dépassant pas 0,001 degré
- e) Les paramètres d'exploitation X-Y ne devraient pas être supérieurs à 400 mm x 400 mm (c'est-à-dire les extrémités extérieures de l'empilement aux déplacements extrêmes)
- f) La platine doit être en mesure d'effectuer les mouvements avec pleine amplitude en moins de 1 seconde.

3.1.2 Platine Z

- a) Déplacement : 3-5 mm
- b) Résolution : Incrément doit être de 10 nm ou moins
- c) Précision : Marge d'erreur de 1 µm ou moins
- d) La platine doit être en mesure d'effectuer les mouvements avec pleine amplitude en moins de 1 seconde.

3.1.3 Platine de rotation

- a) Déplacement : Rotation de 20 degrés (+- 10 degrés)
- b) Résolution : Incrément doit être de 0,0001 degré
- c) Précision : Marge d'erreur de 0,001 degré ou moins
- d) La platine doit être en mesure d'effectuer les mouvements avec pleine amplitude en moins de 1 seconde.

3.1.4 Charge

- a. La platine de positionnement n° 1 doit être en mesure de supporter une charge de 1 kg.

3.2 Platine de positionnement n° 2

3.2.1 Platines X et Y

- a) Déplacement : 25 mm
- b) Résolution : Incrément de 5 nm ou mieux
- c) Précision : 500 nm ou moins
- d) L'orthogonalité de la platine X par rapport à la platine Y doit être d'un angle ne dépassant pas 0,001 degré.
- e) Les paramètres d'exploitation X-Y ne devraient pas être supérieurs à 160 mm x 160 mm (c'est-à-dire les extrémités extérieures de l'empilement aux déplacements extrêmes)
- f) La platine doit être en mesure d'effectuer les mouvements avec pleine amplitude en moins de 1 seconde.

3.2.2 Charge

- a. La platine de positionnement n° 1 doit être en mesure de supporter une charge de 3 kg.